

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection prévue dans le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pour le recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des techniciens de recherche et de formation, *BAP E, Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information*, organisé par le Conservatoire national des arts et métiers.

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam),

Vu l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des techniciens, *BAP E, Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information*, organisé par le Conservatoire national des arts et métiers est composée ainsi qu'il suit :

Madame Carine PAPIN, agent contractuelle assimilée ingénieure d'études, présidente, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur Olivier VILLIN, ingénieur de recherche hors classe, membre, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur Gilles LEPAGE, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, membre, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame LE FORESTIER Sorya, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, membre, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame Laura VERDILLON, agent contractuelle assimilée ingénieure d'études, membre, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Article 2 : L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 juin 2026

Pour l'administratrice générale,
et par délégation



Mathias LLORENS-GARCIA
Directeur des ressources humaines